

Présents :

- Mmes FOUGERAS, GIRARD, PAPET, USINABIA, GREIL et DUVERT D'ALELIO, représentantes des parents d'élèves
- Mmes DREVET HENNEBAUT et MOUHLI, M VALENTIN et M DUQUENNOY, enseignants
- M VALLET, Adjoint en charge des affaires scolaires

Excusés :

- M DEYNOUX, Maire,
- M FRANCOIS, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme CHANUT, représentante des parents d'élèves
- Mme DECREUSEFOND. DDEN,
- Mme BERARD, enseignante spécialisée
- Mme LAVENANT, psychologue de l'Éducation Nationale

Le conseil d'école se réunit en visioconférence.

1/ Budget 2021

En complément du budget de fonctionnement, l'équipe enseignante a demandé à la municipalité :

- 350 euros pour le renouvellement de manuels en CE1
- 30 euros pour le remplacement d'un commutateur VGA dans la classe de Mme Mouhli
- 350 euros supplémentaires pour le règlement d'une facture de l'année dernière

Dans le cadre du plan de relance, une demande de subvention sera déposée pour l'achat de 15 tablettes. Le coût global du projet est de 9462 euros (subvention de l'État : 6591 euros, financement de la commune : 2871 euros).

M Vallet précise que le budget sera voté le 24 mars et que l'acquisition des tablettes ne sera possible que si la commune obtient la subvention de l'Etat.

2/ Horaires de l'école

Mme GIRARD suggère qu' un nouveau sondage soit réalisé auprès des parents. Les autres membres du conseil d'école ne souhaitent pas rouvrir le débat sur la semaine de 4,5 jours.

Les horaires sont les suivants :

Lundi : 8h30-12h et 13h45-15h30

Mardi : 8h30-12h et 13h45-15h30

Mercredi : 8h30-11h30

Jeudi : 8h30-12h et 13h45-15h30

vendredi : 8h30-12h et 13h45-15h30

Le conseil d'école est-il favorable au maintien des horaires actuels de l'école ?

Pour: 11 , contre : 0, Abstention : 0, Refus de vote: 0

Avis du conseil d'école : favorable au maintien des horaires actuels.

Le conseil municipal donnera son avis le 24 mars.

M Vallet informe les membres du conseil d'école que le SIGALE est remis en question par 2 communes. Une disparition de ce syndicat dans les années à venir pourrait remettre en cause les rythmes scolaires.

- Le portail aurait été fermé avant 8h30 la semaine dernière. Deux familles ont été obligées d'accompagner leurs enfants jusqu'à la porte située vers le bureau du directeur.

Réponse du directeur : Afin de limiter au maximum le brassage des élèves et les croisements d'élèves de classes différentes, L'accueil des élèves se fait à horaires fixes conformément au protocole sanitaire en vigueur. Par exemple, l'accueil des élèves de CE2 est prévu à 8h25 et non de 8h25 à 8h30. Les familles doivent veiller à ce que leurs enfants se présentent aux horaires prévus.

3/ Évaluation de mi-CP

Les élèves ont obtenus de très bons résultats cette année.

En français, un seul élève a été en difficulté sur 2 items : manipuler des phonèmes et comprendre des phrases lues par l'enseignant. En mathématiques, un élève a été en difficulté sur 3 items : résoudre des problèmes, soustraire et associer un nombre à une position. Ces trois items sont ceux dans lesquels d'autres élèves ont commis des erreurs sans que l'on puisse les considérer comme étant en difficulté.

Des aménagements en classe et une prise en charge du RASED ont été mis en place pour les élèves qui en ont eu besoin.

4/ Liaison CM2-6ème

Les résultats des élèves de 6ème montrent que nos anciens élèves réussissent bien leur entrée au collège. Ils ont très majoritairement acquis l'autonomie nécessaire pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Deux professeurs de danse du conservatoire sont venus à l'école présenter aux élèves le dispositif CHAD (Classe à Horaires Aménagés Danse). Puis, des professeurs de musique sont venus faire découvrir leurs instruments et présenter la classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique). La classe bilangue (anglais-allemand) est reconduite l'année prochaine. Madame Parisot est également venue pour quelques séances d'allemand.

A partir du 25 mai 2021, les parents pourront consulter des informations sur le site du collège Pasteur sous la forme de portes ouvertes virtuelles (informations sur les activités en classe par matière, dispositifs, etc...).

5/ Interventions du RASED

Actuellement un module sur la concentration a lieu dans les classes de CP et CP-CE1. Cette séquence de travail, construite par Mme Bérard se fait en classe entière en co-intervention avec l'enseignant de la classe. Il s'agit par exemple de :

- définir ce que veut dire « se concentrer », « être attentif »,
- identifier les moments pendant lesquels il faut être concentré et les temps pendant lesquels un « relâchement » est possible,
- identifier les événements qui peuvent perturber la concentration, ...

6/ Déploiement de l'ENT

C'est un très bon outil de communication entre l'école et les familles. A partir du CE1, les devoirs donnés aux élèves sont disponibles dans l'ENT. Il a facilité la mise en place du plan de continuité pédagogique pour les quelques élèves qui ont été isolés avec leur famille. Mme Greil, dont la fille a été absente une semaine, témoigne de l'intérêt de l'outil. En septembre 2021, la suppression du cahier de liaison traditionnel est envisagée.

Près de 3 familles sur 4 ont activé leur compte. Les autres sont invitées à le faire. Ils pourront se familiariser avec cet outil avant la fin de l'année scolaire. Les personnes ayant besoin d'aide pour prendre en main l'ENT peuvent se rapprocher du directeur.

6/ Projets des classes

Les interventions de la gendarmerie en CE2 (permis piéton) et CM (permis internet) ont été reconduites. Les sorties prévues au théâtre et au cinéma sont toujours suspendues.

Le vote du prix des incorruptibles aura lieu le vendredi 21 mai dans les classes. Cette année seuls les enfants voteront.

Le sou des écoles a accepté de financer un cycle d'escalade (4350 euros). Il en est remercié. Chaque classe pourra pratiquer l'activité 2 matins et 2 après-midi.

Tous les élèves de l'école auront 2 séances d'EPS encadrées par des stagiaires de FORMAPI. Ces derniers doivent animer une séance avec un jeune public pour valider leur certification.

Mme Duvert d'Alesio demande si les enseignants arrivent à faire les 3 heures d'EPS dans le contexte actuel.

Réponse du directeur : Comme pour les autres matières, il faut également déduire des horaires d'EPS une partie du temps consacré aux récréations. Seuls les volumes horaires hebdomadaires en mathématiques et en français doivent impérativement être respectés. Ceux des autres disciplines peuvent être annualisés. Actuellement, l'EPS n'est possible qu'en extérieur avec énormément de contraintes. Il est difficile de respecter le volume horaire habituel.

7/ Devoirs à la maison

a) Cadre légal

« *A la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres se limite à un travail oral ou **des leçons à apprendre**.* » (source : site internet du ministère de l'Éducation Nationale)

Cette règle est apparue en 1956, les élèves avaient 30 heures de classe par semaine. 5 heures étaient dédiées aux devoirs écrits faits en classe. Cela n'existe plus aujourd'hui.

L'équipe enseignante reconnaît que certaines tâches données peuvent nécessiter le recours à l'écrit : mots de dictée à apprendre, opérations, verbes à conjuguer...

b) Réflexion des enseignants

Les enseignants se sont réunis en novembre sur cette thématique, en présence de Monsieur François, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Il a été convenu :

- que 45 minutes de travail effectif pour des élèves de CM est considéré comme une durée raisonnable,
- de mettre en place un système permettant aux élèves et à leurs familles d'identifier facilement les nouvelles leçons et de les distinguer des anciennes leçons qui sont juste à revoir,
- de ne plus donner de correction à faire à la maison (sauf si l'élève n'a pas fait son travail en classe alors qu'il en a eu le temps).

M Valentin utilise le mot « apprendre » quand la leçon est nouvelle. Quand il s'agit de leçons à revoir, seuls leurs numéros sont indiqués. Mme Mouhli utilise un code couleur dans l'agenda (sur l'ENT, les nouvelles leçons apparaissent en gras).

Les enseignants de CM ne donnent pas de devoirs pour le mercredi. Les devoirs à faire pour les jeudis et vendredis sont donnés le lundi. Ceux pour les lundis et mardis sont donnés le jeudi.

c) Rôle des parents

Les parents doivent accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages. Cela commence par un contrôle quotidien du cahier de liaison et de l'agenda de l'élève. L'équipe enseignante attend des parents qu'ils veillent à ce que le travail demandé soit bien fait. Exemples : faire réciter ce qui est à apprendre, poser des questions simples sur les lectures (Qui sont les personnages ? Où sont-ils ? Quand ? Que se passe-t-il ?), faire lire à voix haute l'enfant (après préparation), interroger régulièrement l'enfant sur les tables d'addition et de multiplication,...

Les familles pour lesquelles le temps des devoirs est un moment compliqué doivent solliciter un entretien auprès de l'enseignant de leur enfant.

8/ Informations Diverses

- L'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR) conduit actuellement une mission dont l'objectif est de faire un bilan de l'enseignement actuellement délivré en classe de CM dans les différentes matières. Cette mission s'appuie sur de nombreuses visites de classes dans toutes les académies. Mercredi 24 mars, Mme Desbuissons, Inspectrice Générale, viendra avec Monsieur François, Inspecteur de l'Éducation Nationale, observer une séance d'Arts Visuels dans la classe de M Valentin.

- A la rentrée 2021, un dispositif CHAMV (Classe à Horaires Aménagés Musique à dominante Vocale) sera créé à l'école élémentaire Annexe de Mâcon. Ce dispositif permettra aux élèves de suivre une scolarité d'enseignement général dans le respect des programmes scolaires en vigueur tout en développant parallèlement des compétences musicales particulièrement affirmées. Les dossiers de candidature sont à demander au directeur de l'école et à retourner avant le 26 avril.

- Les élèves doivent avoir chaque jour 3 masques adaptés à leur morphologie : un pour le matin, un pour l'après-midi, un de rechange si nécessaire.

La séance est levée à 19h35.

Le président du conseil d'école
M Duquennoy